

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Décret n° 93/036 du 27 Février 1993 portant
nomination de Monsieur MAPINGOU-MITOUNBI Marc
en qualité de Chargé de mission auprès du
Président de la République

Le Président de la République,

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu le Décret n° 92-896 du 03 Septembre 1992 portant nomination
du Ministre à la Présidence, Directeur de Cabinet du Président de la
République ;

Vu le Décret n° 92-926 du 10 Novembre 1992 portant réorgani-
sation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n° 92-931 du 03 Décembre 1992 portant nomination
du Secrétaire Général de la Présidence de la République ;

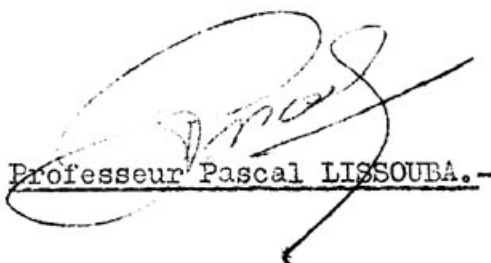
Vu le Décret n° 92-980 du 31 Décembre 1992 portant nomination
d'une Directrice de Cabinet Civil du Président de la République.

Décète :

Article 1er : Monsieur MAPINGOU-MITOUNBI Marc, Spécialiste de la
Communication Publicitaire, est nommé Chargé de mission auprès du
Président de la République.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date
de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel
de la République du Congo./-

Fait à Brazzaville, le 27 Février 1993


Professeur Pascal LISSOUBA.-